

Distribution limitée

WHC-96/CONF.201/INF.6  
Paris, le 25 septembre 1996  
Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION  
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL  
Vingtième session

Mérida, Yucatán, Mexique  
2 - 7 décembre 1996

Document d'information : Rapport de la réunion d'experts sur la  
"Stratégie globale" pour assurer la représentativité de la Liste  
du patrimoine mondial (Siège de l'UNESCO, 20 - 22 juin 1994)

# Réunion d'experts sur la "Stratégie globale" pour assurer la représentativité de la Liste du patrimoine mondial

(siège de l'UNESCO, 20-22 juin 1994)

## I. ANTECEDENTS ET OBJECTIFS

Lors de sa 17ème session tenue à Carthagène (Colombie), un document (WHC-93/CONF.002/8) sur l'état actuel et les perspectives de l'"Etude globale" et des études thématiques avait été présenté au Comité par le Secrétariat. Après examen de ce document par le Comité, le Délégué des Etats-Unis d'Amérique avait encouragé l'ICOMOS et le Centre à poursuivre leurs efforts en tenant compte du travail déjà réalisé.

A cette fin, le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS ont organisé au Siège de l'UNESCO, du 20 au 22 juin 1994, une réunion de travail restreinte sur la problématique de la représentativité de la Liste du patrimoine mondial et la méthodologie à concevoir et à mettre en oeuvre pour l'assurer, en invitant des experts de l'Allemagne, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la France, du Niger, du Sri Lanka et de la Tunisie (cf. en annexe la liste des participants).

En effet, beaucoup de tentatives de grande qualité se sont succédé depuis 10 ans pour réfléchir aux meilleurs moyens de garantir la représentativité et donc la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial dans l'avenir, sans que pour autant un consensus ait pu se dégager dans la communauté scientifique, et cela bien que tous les organes et les partenaires de la Convention aient été conscients de ses risques de faiblesses et de ses déséquilibres. De surcroît, depuis la date de l'adoption de la Convention par la Conférence générale de l'UNESCO en 1972, la notion de patrimoine culturel a également considérablement évolué dans son acception, sa profondeur et son extension. Cette réunion avait donc pour but d'étudier en profondeur l'ensemble des travaux et des réflexions conduits sur cette question depuis

une dizaine d'années et, par leur confrontation et l'examen détaillé des différentes approches, d'aboutir à des conceptions et à une démarche méthodologique commune.

Toutes les contributions antérieures à cette question, rassemblées et analysées dans le document de l'ICOMOS "Framework for a Global Study", ont ainsi été étudiées dans une première phase :

- 1984 : Efforts du Secrétariat pour mettre en place une première réflexion à la fois thématique et centrée sur l'architecture.
- 1987-1988 : Groupes d'experts mis en place par l'Ambassadeur du Sri Lanka pour étudier le concept d'une "Etude globale" et de son cadre de référence, avec plusieurs études thématiques.
- 1991 : Recommandation du Bureau du patrimoine mondial d'adopter pour l'Etude globale une approche mixte, temporelle, culturelle et thématique.
- 1992 : Proposition de l'ICOMOS centrée sur la notion de "provinces culturelles" et proposition des Etats-Unis d'Amérique et de la Grèce d'élargir la proposition de l'ICOMOS, d'élaborer la réflexion autour d'une grille tridimensionnelle "temps-culture-réalisation humaine" et de la mettre en oeuvre à l'aide de nombreuses études thématiques.
- 1992 : Proposition de M. Léon Pressouyre, dans son ouvrage "La Convention du patrimoine mondial vingt ans après", en faveur d'une approche thématique des types de biens peu ou pas représentés sur la Liste du patrimoine mondial.

- 1993 : Réunion d'experts de l'ICOMOS à Colombo (Sri Lanka) au cours de laquelle l'approche par une grille tridimensionnelle et les "provinces culturelles" a été réaffirmée. Les recommandations de ce séminaire avaient donné lieu à de nombreuses discussions dans la communauté des experts.

## II. CONTENU DE LA REUNION

Les trois journées de discussions approfondies des experts ont amené un certain nombre de constatations qui ont recueilli un accord unanime.

Il est ainsi apparu à tous que, depuis son origine, la Liste du patrimoine mondial s'était constituée autour d'une conception presque exclusivement "monumentale" du patrimoine culturel, sans tenir compte du fait que, non seulement les connaissances scientifiques, mais encore les conceptions intellectuelles du contenu de la notion de patrimoine culturel, ainsi que la perception et la compréhension de l'histoire des sociétés humaines, avaient beaucoup évolué depuis 20 ans. Même le regard que les diverses sociétés portent sur elles-mêmes, sur leurs valeurs, sur leur histoire et sur les relations qu'elles entretiennent ou ont entretenu avec d'autres cultures, ont considérablement évolué. En 1972, la notion de patrimoine culturel était très largement contenue et résumée par les seuls monuments architecturaux. Depuis lors, l'histoire de l'art et de l'architecture, l'archéologie, l'anthropologie et l'ethnologie ne s'attachent plus à l'étude des seuls monuments isolés, mais bien plutôt à la prise en compte d'ensembles culturels complexes et multidimensionnels qui traduisent dans l'espace les organisations sociales, les modes de vie, les croyances, les savoirs-faire et les représentations des différentes cultures passées et présentes dans l'ensemble du monde. Chaque témoignage matériel ne doit donc pas être pris isolément, mais dans tout son

contexte et dans la compréhension des multiples relations qu'il entretient de façon réciproque avec son environnement physique et non-physique.

En ce sens, il convient d'écarter l'idée d'une Liste du patrimoine mondial figée et close, mais au contraire de lui ménager toutes les possibilités d'évolution et d'enrichissement, en fonction des nouveaux types de biens dont la valeur pourra se révéler au fur et à mesure de la progression des connaissances et des idées. Elle doit demeurer ouverte aux différentes et multiples manifestations culturelles de valeur universelle et exceptionnelle par lesquelles les cultures se sont exprimées.

La réflexion doit donc avoir un caractère continu, pragmatique et évolutif, fondée sur un recours systématique à la communauté scientifique internationale, et être constamment prête à identifier les manques de la Liste et organiser la réflexion à leur sujet.

Ainsi, la Liste du patrimoine mondial laisse-t'elle d'ores et déjà apparaître un certain nombre de manques et de déséquilibres :

- l'Europe est sur-représentée par rapport au reste du monde,
- les villes historiques et les édifices religieux par rapport aux autres biens,
- la Chrétienté par rapport aux autres religions et spiritualités,
- les époques historiques par rapport à la préhistoire et au XXème siècle,
- l'architecture "élitiste" par rapport à l'architecture populaire,
- et, d'une manière plus générale, toutes les cultures vivantes - et en particulier les cultures

"traditionnelles" - dans leur épaisseur, leur richesse, leur complexité, leurs relations multiples avec leur environnement y sont très peu présentes. Même l'habitat populaire, lorsqu'il figure sur la Liste, a été inscrit avant tout sous l'angle de sa valeur "architecturale", sans tenir compte de ses multiples dimensions économiques, sociales, symboliques et philosophiques et de ses interactions constantes et multiples avec son milieu naturel dans toute sa diversité. Cet appauvrissement de l'expression culturelle des sociétés humaines réside sans doute également dans une opposition trop réductrice entre biens culturels et biens naturels qui ne tient pas compte du fait que, dans la plupart des sociétés humaines, le paysage, créé et en tout cas vécu par l'homme, est représentatif et significatif des modes de vies des populations qui l'habitent et, en ce sens, également porteur de culture.

Afin d'assurer dans l'avenir une Liste du patrimoine mondial qui soit à la fois représentative, équilibrée et crédible, le groupe d'experts considère qu'il faudra non seulement renforcer, dans les prochaines années, la présence des biens culturels des types, régions et époques sous-représentés, mais aussi prendre en compte les nouvelles conceptions de la notion du patrimoine culturel qui se sont élaborées depuis 20 ans. Pour cela, il conviendra de poursuivre de façon continue la réflexion de concert avec l'évolution des connaissances, de la pensée scientifique et de la vision des relations entre les cultures du monde. Aussi, plutôt que de parler d'une "Etude globale" qui évoque l'idée d'une étude fixe, unique et définitive, le groupe d'experts préfère retenir la notion plus dynamique, continue et évolutive de "Stratégie globale" pour garantir la représentativité de la Liste.

Cette stratégie globale s'inscrira ainsi dans un programme d'action qui s'étendra en plusieurs phases, sur au moins 5 ans. Elle sera fondée sur une méthode de réflexion pour identifier les manques les plus importants de la Liste en matière de types de biens, de régions du monde, de cultures et d'époques.

Elle donnera lieu à des études comparatives qui feront appel aux compétences et aux conceptions de la communauté scientifique internationale, à une stratégie pour encourager les propositions d'inscription des types de biens et des régions sous-représentés et devra, si nécessaire, proposer des modifications dans les critères d'inscription et dans les Orientations.

Il faut donc entreprendre une double démarche simultanée : à la fois corriger les déséquilibres de la Liste entre régions du monde, types de monuments et époques, et passer d'une vision purement architecturale du patrimoine culturel de l'humanité à une vision beaucoup plus anthropologique, multifonctionnelle et globale.

Pour donner un exemple, l'architecture du XXème siècle ne doit pas être vue seulement sous l'angle des "grands" architectes et de l'esthétique, mais plutôt comme une transformation marquante aux significations multiples dans l'emploi des matériaux, les techniques, le travail, l'organisation de l'espace et encore plus généralement la vie en société. Cette approche nouvelle nécessite naturellement bien autre chose que l'établissement d'un "palmarès mondial" des architectes, mais la mise au point d'une méthodologie permettant d'identifier une batterie de critères objectifs et de procédés opératoires permettant de mettre en évidence les traits significatifs à l'intérieur de cette catégorie de biens culturels, pour aboutir à des choix véritablement pertinents.

D'autres thèmes que l'architecture du XXème siècle ont également déjà été identifiés par le groupe, pour passer d'une vision "monumentale" et statique à une perception beaucoup plus

complète et diversifiée de la richesse des cultures humaines. Le patrimoine mondial devra donc ainsi aborder les productions culturelles sous un certain nombre d'angles thématiques nouveaux : les modes d'occupation des sols et de l'espace, parmi lesquels le nomadisme et les migrations, les techniques industrielles, les techniques de subsistance, la maîtrise de l'eau, les routes et la circulation des hommes et des marchandises, l'habitat traditionnel et son environnement, etc...

Seule cette approche par thèmes permettra d'appréhender les biens culturels dans toute l'étendue de leurs fonctions et de leurs significations. En ce sens, la grille tridimensionnelle époque-culture-réalisation humaine doit être considérée comme une étape de la réflexion qui a été extrêmement utile, mais à laquelle doit succéder à présent une réflexion plus anthropologique et globale.

Pour approfondir cette réflexion sur les nouvelles dimensions du patrimoine mondial et garantir ainsi le maintien de la représentativité et de la crédibilité de la Liste, il ne faudra procéder ni par une sous-traitance exclusive avec une ONG unique, ce qui ne garantirait pas la diversité des approches et des disciplines impliquées, ni par de grandes conférences qui seraient certainement coûteuses et peu productives, mais par des études thématiques peu nombreuses, bien ciblées et prospectives, centrées sur les aspects nouveaux ou mal connus du patrimoine, en particulier celui situé dans les régions mal représentées, comme l'Afrique et le Pacifique (plutôt que sur les catégories de biens déjà largement traitées par la littérature scientifique), et organisées dans le cadre de réunions régionales ou sous-régionales. Ces réunions devront associer des experts régionaux, des experts de la communauté scientifique internationale dans l'ensemble des disciplines concernées et les Etats parties ou non encore parties à la Convention dans la région. Ces réunions, toutes organisées chacune en fonction de son objet spécifique, seront préparées par le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS, celui-ci s'appuyant sur ses

réseaux d'experts et préparant un document de base expliquant le sens et le contenu de la Convention, destiné à aider les scientifiques n'ayant pas été jusqu'à présent associés à celle-ci, à travailler dans son cadre.

Le groupe d'experts est convaincu que ces différentes approches et démarches seront de nature à contribuer grandement à l'équilibre, la représentativité et donc également la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial, que le Comité du patrimoine mondial a placé, en 1992, au coeur de plusieurs des grandes Finalités de ses Orientations stratégiques pour l'avenir.

### III. RECOMMANDATIONS

Etat présent de la Liste du patrimoine mondial (biens culturels) :

Le groupe d'experts a estimé que l'état actuel de la Liste du patrimoine mondial (pour les biens culturels et mixtes) ne correspondait pas à la conception originelle du patrimoine tel qu'elle figure dans la Convention du patrimoine mondial (I, article 1). Dans sa composition actuelle, la Liste souffre de déséquilibres quant à la répartition géographique, les époques et les spiritualités. En privilégiant continuellement les monuments architecturaux, la Liste du patrimoine mondial met en avant une vision étroite du patrimoine culturel et échoue à refléter les cultures vivantes, les paysages ethnologiques et archéologiques et beaucoup des grands aspects de valeur universelle exceptionnelle de l'activité humaine.

Ce constat de l'état présent de la Liste du patrimoine mondial exige que des mesures soient prises pour parvenir à une Liste qui soit représentative, équilibrée et crédible. En conséquence, le groupe d'experts recommande que les propositions suivantes soient prises en considération par le Comité du patrimoine mondial :

1. A partir de l'examen approfondi des travaux antérieurs concernant l'Etude globale, le groupe d'experts propose de passer d'une approche typologique à une approche qui permette de rendre pleinement compte de la nature complexe et dynamique des expressions culturelles. Ils proposent en conséquence que le projet soit rebaptisé "Stratégie globale pour la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial".

2. Afin de corriger les déséquilibres de la Liste actuelle, plusieurs champs ont été identifiés comme particulièrement importants pour combler les manques dans la représentativité de la Liste. Ces champs, tels ceux qui suivent, devront être abordés dans leur contexte anthropologique le plus large et toute leur dimension temporelle :

#### LES RELATIONS DE L'HOMME AVEC LE SOL ET L'ESPACE

Les mouvements de population (nomadisme, migrations)

Les établissements humains

Les modes de subsistance

Les évolutions techniques

#### LES HOMMES EN SOCIETE

Les interactions humaines

La coexistence des cultures

Les expressions créatives des spiritualités

3. De manière à encourager les propositions d'inscription venant des régions sous-représentées, le groupe d'experts affirme catégoriquement sa préférence pour une série de réunions régionales plutôt que pour une grande conférence scientifique. Ces réunions régionales, organisées avec les Etats parties et avec des experts régionaux, seront organisées en utilisant comme trame de travail les champs identifiés dans la recommandation n°2 ainsi que des études et analyses sur les biens déjà inscrits sur la Liste du

patrimoine mondial. De plus, afin de préparer au mieux ces réunions régionales, les Etats parties sont encouragés à établir comme documents de travail complémentaires, des listes indicatives de biens susceptibles d'être inscrits sur la Liste.

4. Afin de profiter aux mieux des compétences scientifiques disponibles partout dans le monde, des relations seront systématiquement établies avec les organismes de recherche de la communauté scientifique internationale afin de susciter son intérêt à contribuer à cette réflexion.

5. Afin de parvenir à établir une Liste du patrimoine mondial qui soit bien représentative, le Centre du patrimoine mondial devrait encourager activement la participation des Etats parties qui n'ont jamais soumis de propositions d'inscription ainsi que celles des Etats qui n'ont pas encore ratifié la Convention.

6. Dans le court terme, après avoir étudié la liste des études comparatives qui ont été suggérées en relation avec les propositions d'inscription en cours, le groupe d'experts a noté que des travaux sont actuellement conduits sur le patrimoine industriel, les paysages culturels et l'architecture du XXème siècle. Convaincu que les études comparatives doivent être ciblées sur les manques de la Liste, le groupe d'experts recommande qu'un financement soit accordé pour des études comparatives sur les sites proto-historiques (en particulier en Afrique subsaharienne) ainsi que sur les biens situés dans la région du Caucase. Le groupe d'experts propose avec insistance que les études comparatives relevant de domaines déjà bien traités dans la littérature scientifique, comme l'architecture gothique en brique et les villes fortifiées, ne soient entreprises qu'avec la contribution des Etats parties concernés.

7. De manière à encourager l'inscription sur la Liste de types de biens qui en combleraient les manques, le groupe recommande les modifications suivantes dans la rédaction des critères culturels (paragraphe 24 des Orientations) :

- critère (i)** Supprimer "unique artistic achievement" dans la version anglaise, pour qu'elle corresponde à la version française.
- critère (ii)** Réexaminer la rédaction de ce critère afin de mieux prendre en compte l'interaction des cultures, la rédaction actuelle laissant penser que les influences culturelles ne peuvent s'exercer que dans une seule direction.
- critère (iii)** Retirer "disparue", cet adjectif excluant les cultures vivantes.
- critère (v)** Retirer le membre de phrase : "surtout quand il devient vulnérable sous l'effet de mutations irréversibles", dans la mesure où il privilégie les cultures disparues.
- critère (vi)** Il conviendrait de faire une utilisation moins restrictive de ce critère.

**LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS**

- Dr. Christina Cameron**  
Présidente de la réunion  
Chairperson
- Director-General of National  
Historic Sites  
Parks Canada  
Department of Canadian Heritage  
Hull, Canada
- Ms. Maria Dolores de Almeida Cunha**
- Division of Intellectual Co-operation  
Ministry of Foreign Affairs of Brazil  
Brasilia, Brazil
- M. Azedine Beschouch**
- Ancien Président et Rapporteur  
du Comité du patrimoine mondial
- M. Isac Chiva**
- Directeur d'Etudes  
à l'Ecole des Hautes études  
en sciences sociales  
Paris, France
- Ms. Joan Domicelj**
- Vice-President of ICOMOS  
Cultural Heritage Consultant  
Australia
- S. Exc. M. Lambert Messan**
- Ambassadeur,  
Délégué permanent du Niger  
auprès de l'UNESCO
- M. Léon Pressouyre**
- Vice-Président de l'Université  
de Paris I  
Paris, France
- Dr.-Ing. Wolfgang W. Wurster**
- Deutsches Archäologisches Institut  
Kommission für Allgemeine und  
Vergleichende Archäologie  
Bonn, Germany

**Dr. Henry Cleere**

Coordonateur de l'ICOMOS pour le  
patrimoine mondial /  
World Heritage Coordinator

**Ms. Regina Durighello**

ICOMOS

**Dr. Bernd von Droste**

Directeur du Centre du patrimoine  
mondial pour l'UNESCO /  
Director of the UNESCO World Heritage  
Centre

**M. Laurent Lévi-Strauss**

Centre du patrimoine mondial /  
World Heritage Centre